

ENSEIGNEMENT

Test d'orientation en médecine : 1 596 inscrits

Mille cinq cent nonante-six candidats passeront mercredi le test d'orientation préalable aux études de médecine, a indiqué lundi l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES). Ils étaient 1 949 il y a un an à même époque, et 1 067 en 2013, première année où cette épreuve fut organisée. Selon l'ARES, il est prématuré de tirer de quelconques conclusions sur base de ces chiffres, une seconde session étant comme toujours prévue début septembre. Le test préalable aux études de médecine est organisé depuis trois ans. Il est obligatoire pour tous les étudiants souhaitant s'inscrire en 1^{er} BAC de médecine, mais les résultats (éventuellement négatifs) n'ont pas d'effets contraignants. Celui-ci est en effet conçu comme un outil pédagogique à la disposition des étudiants pour leur permettre de se rendre compte de leurs éventuelles faiblesses dans les branches scientifiques, et dès lors de suivre au besoin des programmes de remédiation, voire choisir une autre filière de formation.

La seconde session de l'épreuve est déjà programmée pour le 2 septembre prochain. Le Parlement de la Fédération devrait définitivement adopter la semaine prochaine le projet de décret instaurant un filtre aux études de médecine au bout de la première année du BAC. ■